

À LIRE
AUJOURD'HUI

cahier spécial
La Tribune
PUBLIREPORTAGE

L'EAU de l'occasion
FÊTER!

NOUVEAU! Accès au site GRATUIT



DU
14 AU 19
JUILLET
1998

La Tribune

CHRYSLER

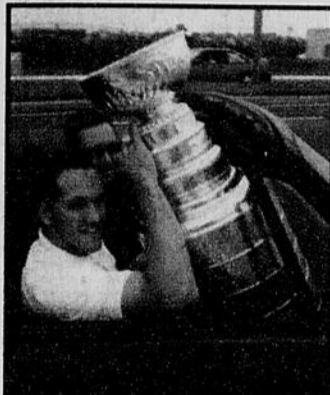
Plymouth

jeudi

SHERBROOKE
9 juillet 1998
89e ANNÉE - No 118
0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

MAGOG
CONCEPT
617, BOUL. BOURQUE, OMERVILLE
(819) 843-3380
Jeep Dodge Camions Dodge

Les sports

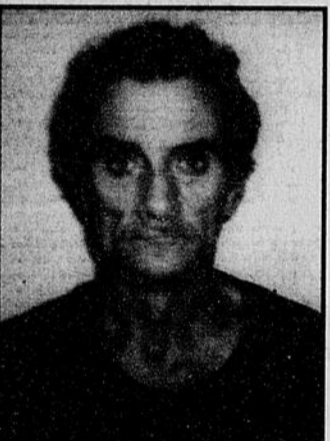


La coupe Stanley se promène en ville!



La France en fête
- CAHIER C

Double meurtre



L'accusé subira un examen psychiatrique (A3)

Arts et spectacles



Marie Carmen tourne son prochain clip à Asbestos (D1)

Météo / A2

VARIABLE

23

5h07

20h36



Un soutien aux chercheurs

Le Conseil des recherches médicales dirige 5,2 millions \$ vers la faculté de Médecine

Michel RONDEAU

Sherbrooke

La valse des millions reprend de plus belle à la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke, où le Conseil des recherches médicales du Canada vient d'accorder 5,2 millions \$ à 14 chercheurs et à un groupe d'excellence reconnu comme groupe CRM, à

l'instar de seulement sept autres équipes au Canada.

Mais la valse ne s'arrête pas là. «La recherche va déboucher sur la création de plusieurs compagnies de démarrage en recherche et développement qui vont réinjecter plusieurs millions \$ dans la région. Chacune va aller chercher 2, 3, 4, ou 5 millions \$ en subvention de démarrage. De plus, parmi ces compagnies, certaines vont s'installer dans le parc

biomédical et ce sera alors plusieurs dizaines de millions \$ qu'elles généreront», explique le vice-doyen à la recherche et aux études supérieures de la faculté de Médecine, le docteur Daniel Ménard. Toute l'économie régionale va en profiter.

Le docteur Daniel Ménard souligne que la faculté a reçu du CRM un montant équivalent à celui reçu par la faculté de Médecine de l'Université Laval,

pourtant deux fois grosse comme celle de Sherbrooke.

Le groupe CRM reçoit à lui seul 600 000 \$ pour étudier le développement fonctionnel et la physiopathologie du tube digestif. Les chercheurs veulent mieux connaître les fonctions digestives, établir les malfunctions du tube digestif et, ultimement, les corriger. Ce peut

Un soutien... (suite en A2)

CHAHUT À L'AVANT-SCÈNE



Imacom-Daguerre, Guillaume Déziel



LA FÊTE DU LAC DES NATIONS

Malgré les averse, Jean Leloup a chauffé son public, hier soir, sur la grande scène extérieure du parc Jacques-Cartier. Le spectacle a dû être momentanément arrêté lorsque des fans très agités ont voulu s'approcher de la scène en renversant des clôtures destinées à les tenir à une certaine distance du chanteur. Un avis a été diffusé sur l'écran géant, signifiant à la foule de se calmer, sans quoi le spectacle serait simplement annulé. Les agents de sécurité ont dû intervenir avec vigueur pour garder la situation sous contrôle. DÉTAILS EN A3.

Enceinte grâce à deux ovules transportés... par avion

Montréal (PC)

L'hôpital Royal Victoria vient de démontrer que la distance n'a pas toujours d'importance, même en matière de fécondation. A preuve, l'hôpital a annoncé la réussite d'une première grossesse par fécondation «in vitro» (FIV) «à distance», grâce à un transport par avion.

Le jeune couple de Chicoutimi, qui a pu avoir recours à cette méthode grâce à une nouvelle collaboration entre le laboratoire de fertilisation de McGill et l'hôpital de Chicoutimi, attend aujourd'hui sereinement des jumeaux.

Si la technique de fécondation «in vitro» (FIV) utilisée par l'hôpital n'est pas nouvelle, c'est la fertilisation à dis-

tance qui est hors du commun. Il s'agit en fait d'une première en Amérique du Nord, voire une première mondiale, selon l'hôpital.

Deux ovules ont été prélevés chez la patiente, puis ont ensuite été transportés par avion par le père dans un petit incubateur portatif conçu à cette fin. La fécondation a eu lieu à Montréal grâce à la micro-injection de spermatozoïdes dans les ovules. Deux jours plus tard, la future mère s'est rendue à Montréal pour recevoir deux embryons. Cette dernière est aujourd'hui enceinte de 14 semaines.

«Nous pensons que cette nouvelle option offrira beaucoup plus de possibilités aux couples qui habitent en région et qui veulent recourir à la fertilisation «in vitro». Dans le contexte nord-améri-

can, où les villes sont très éloignées, ça peut être très intéressant», a souligné le Dr Seang Lin Tan, directeur du département d'obstétrique et du centre de reproduction de McGill, à l'hôpital Royal Victoria.

Jusqu'à maintenant, les couples qui voulaient recourir à la FIV devaient se rendre à Montréal pour une période de deux à trois semaines afin de recevoir ce traitement offert uniquement dans la métropole.

«Les coûts engendrés par le transport, l'arrêt de travail et le séjour à Montréal décourageaient beaucoup de couples de se rendre jusque-là», affirme le Dr Patricia Fish, directrice de la clinique de fertilité de l'Hôpital de Chicoutimi.

Quant aux principaux intéressés, qui

seront bientôt parents de jumeaux, ils sont ravis. «L'avantage de pouvoir rester à la maison est un facteur très important, très sécurisant», a souligné hier Kathleen Belley, âgée de 29 ans.

Son mari, Jean Boivin, 35 ans, raconte toutefois que le transport en avion lui a donné des sueurs froides. «J'étais très nerveux parce que la batterie de l'incubateur est tombée à plat, dit-il. J'ai craints qu'on ne puisse maintenir la bonne température jusqu'à Montréal. Finalement, tout s'est bien passé.»

Si l'on se fie aux taux d'infertilité en Amérique du Nord, le Dr Tan estime que jusqu'à 1000 couples québécois de plus pourraient bénéficier de cette technique. A l'heure actuelle, il s'effectue de 6000 à 7000 cycles de fertilisation chaque année au Québec.

Voir et Vivre Sherbrooke

Suggestion du jour

de La Tribune

le jeudi 9 juillet 1998

Le thé de l'après-midi

Laissez-vous raconter par un personnage d'époque de fabuleuses histoires sur la vie des habitants des Cantons de l'Est à la fin du XIXe siècle.

Musée Uplands de Lennoxville

Renseignements: 821-1919

En collaboration avec la SDERS-Tourisme

Saint-Venant se bat pour son église (B1)

Une guerre autour d'un panneau d'arrêt à Stratford (A2)



Mario
sur la route



Mario sur la route

La «troisième guerre mondiale» se prépare rang Elgin à Stratford

«Oui monsieur, c'est effectivement ici, à Stratford, qu'a lieu la troisième guerre mondiale. Ça se passe juste un peu plus bas, dans le rang Elgin, le rang de la chicane...»

Cette citoyenne rencontrée alors que je sortais du restaurant Bel-Air de Stratford, n'a même pas paru surprise que je lui demande s'il était exact que ça brassait pas mal dans le village depuis quelque temps.

«Brasser vous dites? Ça va même jusqu'à s'offrir des tapes sur la gueule monsieur. Tout cela à cause d'un 'STOP'. Je m'en vais justement prier pour ces personnes...», d'ajouter la dame qui arrivait à la nouvelle église de Stratford pour le célébration de 19h.

Vrai que le petit village de Stratford ne sera jamais plus tout à fait le même. La guérilla qui sévit dans le rang Elgin a même entraîné la démission de deux des six conseillers municipaux. Carmen Chartier l'a fait par écrit le 9 juin dernier, alors qu'Alain Beaudoin l'aurait imité verbalement. Ce dernier a même mis en vente sa maison... du rang Elgin.

C'est à la suite d'une demande formelle de l'épouse du conseiller Beaudoin, lors de la réunion mensuelle du mois de mai, que le conseil municipal de Stratford avait décidé d'installer un panneau d'arrêt dans les deux directions dans le rang Elgin, au coin de la 1ère avenue. Comme à peu près tout le monde dans le secteur, l'épouse du conseiller Beaudoin en avait contre la vitesse excessive des véhicules qui y circulent. Mme Beaudoin avait d'ailleurs vu son chien, qui n'était pas en laisse, être happé mortellement sous ses yeux un jour où elle prenait une marche dans le rang.

L'installation de ces panneaux d'arrêt n'a toutefois pas fait l'affaire de tout le monde. Notamment de deux voisins des Beaudoin, les Champoux et les Marcotte, qui eux en ont eu vite assez des arrêts en catastrophe et des départs à toute vitesse effectués à ces panneaux d'arrêt installés juste devant leur résidence.



Le conseiller Alain Beaudoin, du rang Elgin, a décidé de mettre sa maison en vente, résultat de la troisième guerre mondiale... Ci contre, Réjean Champoux avec le panneau d'arrêt qu'il a réussi à faire enlever à sa grande joie.

L'opposition s'est donc rapidement organisée avec Réjean Champoux comme chef de file. En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, sa pétition pour faire renverser la décision du conseil avait recueilli 96 noms. Or, le village ne compte que quelques centaines de résidents. Ceux et celles qui descendent du rang, surtout les camionneurs, n'appréciaient guère d'avoir à s'arrêter à quelques centaines de mètres de la rue principale du village.

Lundi, le conseil s'est donc réuni pour renverser sa décision du mois de mai. Seul le conseiller Yves Lacharité n'a pas viré son capot de bord.

De toute évidence, le conseil présidé par le maire Gaétan Côté s'attendait à ce que ça brasse. On avait même pris la peine de faire de multiples photocopies sur les règles à suivre, lesquelles ont été offertes à la centaine de citoyens venus assister à l'assemblée.

Finalement, ça n'a pas brassé. Les membres du conseil qui

étaient présents ont écouté les doléances de Réjean Champoux, puis ils sont immédiatement passés au vote. M. Champoux est sorti de la salle heureuse. L'air presque triomphant.

«Il fut un temps où l'on comptait 15 enfants juste sur notre section asphaltée du rang et aucun ne s'est jamais fait frapper par un véhicule y circulant. Tous ces arrêts des autos et des camions devant chez nous empestaient la maison et notre vie», de dire M. Champoux, qui avait eu la surprise de sa vie en voyant apparaître ces panneaux d'arrêt en face de chez lui.

Ayant décidé de remettre leur démission, la conseillère Carmen Chartier — une mère de quatre jeunes enfants qui habite aussi le rang Elgin — ainsi qu'Alain Beaudoin, deux résidents du secteur concerné, brillaient par leur absence à cette assemblée.

Donc mardi matin, les panneaux d'arrêt ont disparu du rang Elgin. Certains jubilent depuis. D'autres s'inquiètent parce qu'ils craignent pour leur sécurité et surtout celle des enfants, même si le conseil a décidé de réduire de 50 à 30 km/h la vitesse maximale permise dans le rang.

Pendant les quelques semaines où ces panneaux ont eu force de loi, les affrontements ont été nombreux entre voisins, dans le rang Elgin. L'un d'eux s'est même déjà carrément jeté devant des véhicules qui refusaient de respecter les panneaux d'arrêt. Trois fois, dit-on également, les arrêts ont disparu durant la nuit. La dernière fois, la municipalité a dû faire creuser avec une pelle mécanique afin de s'assurer que les panneaux ne pourraient plus être enlevés aussi facilement.

Cette troisième guerre mondiale laissera des marques à Stratford, c'est certain. Le rang Elgin est devenu le rang de la chicane. Il ne reste qu'à espérer qu'aucun enfant ne sera un jour victime d'un excès de vitesse dans le rang.

Stratford demeure tout de même un magnifique village. J'y ai notamment découvert une ferme d'élevage de wapitis dans le rang Elgin. Vraiment impressionnant.

Par ailleurs, si vous vous y arrêtez pour manger, je vous recommande fortement le «hamburger steak» du restaurant Bel-Air. Miami! Miami! Exigez la salade de chou. Vous en redemanderez, vous verrez...

Mario GOUPIL

loto-québec résultats

649 Tirage du 98-07-08

10 26 28 35 38 39

Numéro complémentaire: 3

49 Tirage du 98-07-08

1 16 22 28 32 39

Numéro complémentaire 26

GAGNANTS	LOTS	Montants
6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	0	50 000,00 \$
5/6	22	500 \$
4/6	732	50 \$
3/6	15 175	5 \$

Ventes totales: 466 704,00 \$

Banco Tirage du 98-07-08

4 5 7 13

18 20 25 26

30 35 39 45

49 52 57 58

59 65 68 69

Extra Tirage du 98-07-08

NUMÉRO 584661

Quotidien Tirage du 98-07-08

3 4

325 2556

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Un soutien aux chercheurs (suite de la Une)

être, par exemple, les ulcères gastriques, le cancer du côlon, les maladies inflammatoires et d'autres encore.

«L'obtention du groupe CRM constitue une reconnaissance de l'excellence du travail du groupe qui poursuit cette recherche», souligne le docteur Ménard.

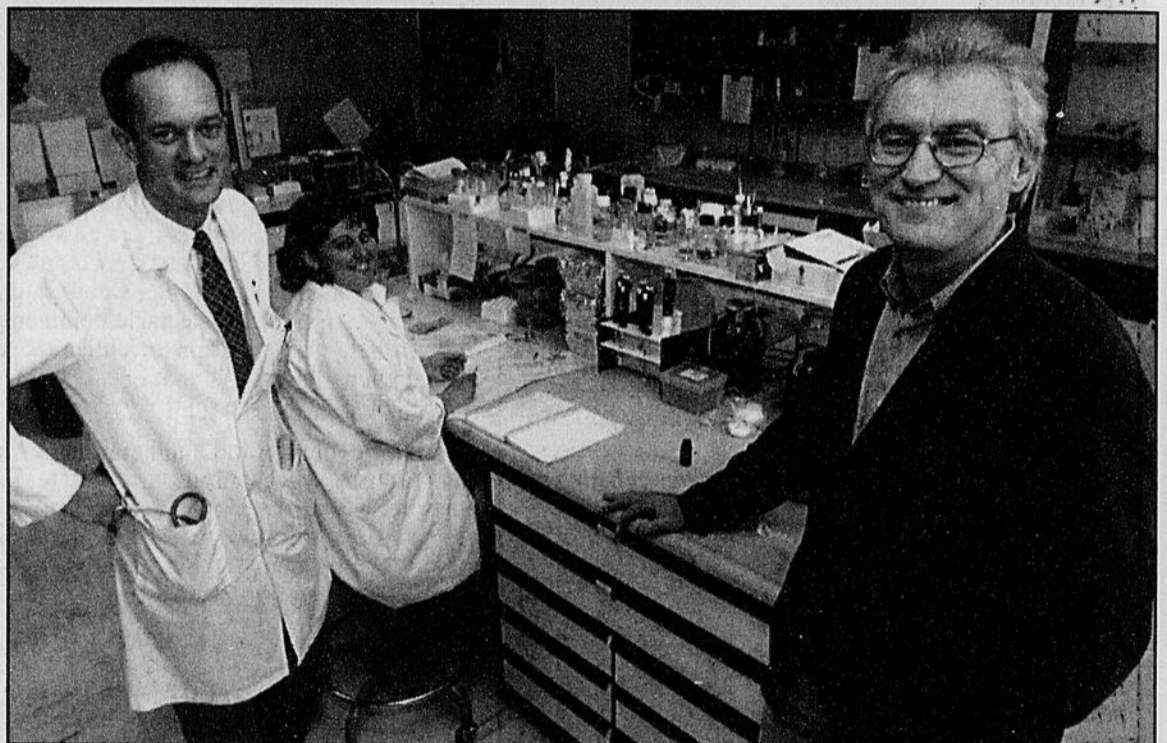
Parmi les 14 autres recherches subventionnées, sept chercheurs voient leur financement reconduit pour poursuivre dans la voie où ils se sont déjà engagés et sept autres recherches sont nouvelles.

Les recherches portent sur des sujets comme l'hypertension, le processus de coagulation, les réponses immunitaires, une protéine qui joue un rôle dans le vieillissement et dans le cancer. Parmi les nouvelles recherches, l'une porte sur l'ostéoporose, une autre sur le diabète résistant à l'insuline, par exemple.

Les impacts de cet important financement, indique M. Ménard, sont considérables. «Certains projets cliniques auront des retombées à court terme pour les malades. Nous serons les premiers à en bénéficier.» En général, il faut quelques années, une fois une recherche menée à terme, pour que l'expertise s'étende au milieu médical plus large. C'est donc un avantage pour les patients estriens que la recherche se mène dans leur milieu. «On sauve des mois, sinon des années dans l'amélioration des soins.»

Pour les étudiants des cycles supérieurs aussi, c'est un avantage de pouvoir compter sur un milieu où la recherche leur permettra de pousser encore plus loin leur formation, ajoute le vice-doyen.

Comme le CUSE est un hôpital regroupant un grand nombre de médecins spécialisés, lui aussi bénéficie des retombées de cette recherche. Si la faculté de Médecine et ses chercheurs disparaissaient, c'est la nature du CUSE lui-même qui serait altérée. «On aurait un hôpital ordinaire et on devrait prendre la route de Montréal pour se faire soigner par des spécialistes.»



Mme Lucie Bouffard, technicienne de laboratoire, le docteur Pierre Maheu et le vice-doyen à la recherche et aux études supérieures de la faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke, le docteur Daniel Ménard, dans un laboratoire où l'équipe du docteur Maheu poursuit des recherches sur les causes du diabète.

En matière de retombées économiques, le financement de la recherche constitue un moteur important de l'économie de la région, ajoute Daniel Ménard. Les 300 professeurs de la faculté et les 200 étudiants des cycles supérieurs, entre autres, qui habitent Sherbrooke et Fleurimont, font tourner l'économie du seul fait de leurs dépenses courantes pour le logement, la nourriture et autres frais de subsistance.

MÉTÉO La Tribune



La Tribune 564-5450
une publicité qui marche!

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	SAMEDI	DIMANCHE
23 PRÉC. 30	13 PRÉC. 30	23 PRÉC. 40	24 PRÉC. 30	26 PRÉC. 10

QUÉBEC

Chicoutimi	Plu	21/14	Québec	Var	24/14
Gaspé	Ave	19/11	Fimoussi	Plu	18/10
Iles-de-la-Mad.	Var	17/14	St-Georges	Var	24/14
La Grande	Sol	18/11	Sept-Îles	Plu	15/12
Lac-St-Jean	Plu	20/14	Trois-Rivières	Var	24/14
Montréal	Var	25/14	Val d'Or	Ave	18/11

INDICE UV

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
60	30	20	15						

CANADA

Charlottetown	Nua	20/13	Régina	Ora	28/18
Edmonton	Var	26/12	St-John's	Plu	14/8
Fredericton	Nua	22/12	Toronto	Var	27/16
Halifax	Plu	18/12	Victoria	Var	22/11
Ottawa	Var	25/14	Winnipeg	Var	27/17

USA

Boston	Plu	24/18	New York	Nua	28/19
Bridgeport	Nua	28/17	Plattsburg	Nua	28/13
Burlington	Nua	26/13	Portland	Plu	25/16
Concord	Plu	28/16	Providence	Plu	28/18
Detroit	Sol	28/18	Washington	Nua	29/22

LE MONDE

Athènes	Sol	31/22	Mexico City	Ave	28/14
Beijing	Nua	29/24	Moscou	Sol	22/12
Berlin	Enu	18/10	Paris	Sol	22/11
Hong Kong	Ave	31/24	Port-au-Prince	Ave	31/24
Lisbonne	Sol	28/17	Rome	Sol	27/17
London	Var	27/15	Tokyo	Ave	32/25

DESTINATIONS SOLEIL

Acapulco	Plu	34/25	La Havane	Deg	30/26
Bermudes	Sol	29/26	Martinique	Plu	31/27
Cancun	Nua	35/23	Myrte Beach	Ora	35/24
Caracas	Ave	31/25	Montego Bay	Ave	35/25
Freeport	Nua	33/27	Orlando	Ora	35/24
FT Lauderdale	Ora	34/26	Puerto Plata	Sol	33/24
Honolulu	Ave	29/23	Tampa	Ora	34/25
Key West	Ora	33/28	West Palm B	Ora	34/25

© Services Commerciaux MM 1998

EMPLOIS DU JOUR

Photographe ou vendeur/euse
Offre: 2309548
Lieu: Sherbrooke
Salaire: selon convention, permanent, temps partiel
Exigences: dynamique, aimant défis et enfants, employeur donnera formation, expérience et bilinguisme (atouts), disponible jour, soir et fin de semaine
Fonctions: travail de photographe ou vendeur au studio de photographie.

Menuisier
Offre: 2311032
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 10 \$/heure et plus selon expérience, permanent, plein temps, équipe de jour, lundi au vendredi
Exigences: deux à trois ans expérience, D.E.S., références demandées, personne ponctuelle, tenue soignée
Fonctions: fabriquer meubles sur mesure en mélamine ou stratifié.

Veillez vous présenter à votre Centre des ressources humaines du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre au 564-5793. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre des ressources humaines.

INDEX

Arts et spectacles:	D-1
Bandes dessinées:	D-4
Chez nous:	B-1
Décès:	D-6
Économie:	B-3
La Tribune des ados:	C-6
Louissette Vézina:	B-8
Messier en liberté:	C-8
Opinions:	A-6
Petites annonces:	D-3
Sports:	C-1

Page Internet: <http://www.latribune.qc.ca>
Courrier électronique: redaction@latribune.qc.ca
Télécopieur de la rédaction: 564-8098

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (Division La Tribune)

TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés
Prix de vente: 3,52 \$
à l'avance: 25 \$
T.P.S.: 25 \$
T.V.Q.: 28 \$
Coût à l'abonné: 4,05 \$

ABONNEMENTS

Abonnement payé à l'avance: droits deservis par camelot et camelots motorisés.

Temps	Prix	TPS	TVO	Total
1 an	165,17 \$	11,56 \$	13,26 \$	189,99 \$
6 mois	88,00 \$	6,16 \$	7,06 \$	101,22 \$
3 mois	45,00 \$	3,15 \$	3,61 \$	51,76 \$
1 mois	25,00 \$	1,75 \$	2,01 \$	28,76 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00\$, 6 mois 410,00\$, 3 mois 265,00\$, 1 mois 130,00\$

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Router, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

La Fête du lac des Nations

Une soirée plutôt gâchée

Steve BERGERON

Sherbrooke

Soirée plutôt gâchée hier à la Fête du lac des Nations, mais pas vraiment à cause de la pluie: le feu d'artifice a déçu, la synchronisation ayant été ratée. Et pour comble de malheur, des bousculades devant la scène ont forcé l'arrêt momentané du spectacle de Jean Leloup.

Il semble que des jeunes assistant au spectacle aient voulu s'approcher de la scène, en renversant des clôtures destinées à les tenir à une certaine distance du chanteur. Les spectateurs trouble-fête étaient d'ailleurs très agités et s'adonnaient au *slam* avec joie.

Les agents de sécurité sont donc intervenus et ont expulsé les jeunes de l'espace qu'ils avaient envahi, tandis que le spectacle était interrompu pendant environ cinq minutes. Un avis a été diffusé sur l'écran géant, signifiant à la foule de se calmer, sans quoi le spectacle serait simplement annulé.

Tout porte à croire qu'il n'y a pas eu d'arrestation. Du moins, la Sûreté municipale n'en rapportait aucune vers 23 h 45 hier soir. Jean Leloup lui-même a apporté sa collaboration en s'adressant à la foule: «Hé! C'est pas de même que ça se fait!»

Tout est ensuite rentré dans l'ordre, avant qu'une bonne ondée tombe et finisse de refroidir les esprits.



Il a fallu calmer les esprits durant le spectacle de Jean Leloup hier soir à la Fête du lac des Nations. Des jeunes avaient envahi un espace qui leur était interdit, devant la scène. Il y a eu arrêt momentané du spectacle.

Imacom-Daguerre, Guillaume Déziel

Très dommage

Pourtant, une foule considérable s'était pointée au parc Jacques-Cartier malgré la pluie et le temps humide.

On aurait pu croire qu'une soirée agréable s'annonçait, sauf que, première bourde, le feu a encore commencé avec un retard, cette fois de 25 minutes.

Aucun annonceur n'a annoncé à la foule les raisons de ce deuxième retard en autant de jours. Ce qui rendait la chose encore plus agaçante, c'est que les artificiers envoyaient périodiquement des bombes, sans doute des tests. Sauf que, pour la foule, c'était autant de faux espoirs que le spectacle commence. Seul trônait un gros Molson enflammé au beau milieu du lac. L'impatience commençait vraiment à se faire sentir.

Mais le plus grand malheur des artificiers a été la synchronisation complètement manquée. Et c'est très dommage, car l'équipe des Mystical Fireworks de Colombie-Britannique avait choisi comme trame sonore *Les quatre saisons* de Vivaldi.

Partie trop tôt

Mais la musique est partie trop tôt. Il y avait donc un décalage flagrant entre cha-

que des saisons et les couleurs que l'on voulait nous servir pour nous les illustrer.

Ces couleurs, c'était le rouge de l'automne, le blanc éclatant de l'hiver, le vert du printemps, et une palette multicolore, mais majoritairement dorée, pour l'été.

Plusieurs gerbes de flammes lancées à partir de la rampe installée sur le lac n'ont fait que quelques *pschitt!* timides, sans doute victimes de Dame Nature.

Inévitablement, après le succès de samedi soir, la soirée d'hier ne peut être que décevante.

Au tour de BDM de l'Alberta

Mais ce soir, c'est au tour de BDM production, de l'Alberta, de tenter sa chance au concours. Puis ce sera le Boogie Wonder Band et Lili Fatale. Les premiers, avec leurs pièces disco, ne devraient pas susciter trop de grabuge. Pour Lili, faudrait quand même être au aguets. Au moins, on annonce beau.

Double meurtre à Potton

Norbert Marcoux comparait l'air apeuré

Canton de Potton

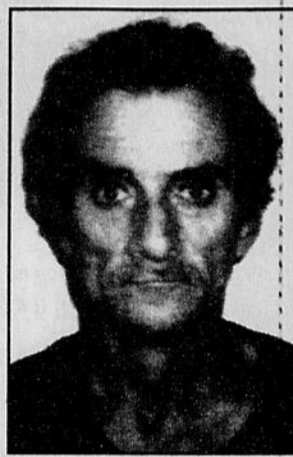
(Collaboration La Voix de l'Est)

Le présumé meurtrier du Canton de Potton, Norbert Marcoux 50 ans, a brièvement comparu hier midi au Palais de justice de Granby, pour faire face à deux chefs d'accusation de meurtre au premier degré.

Marcoux est accusé d'avoir poignardé dans la nuit de lundi à mardi son père Robert Marcoux, âgé de 83 ans et sa soeur Rachel, 55 ans.

L'individu est arrivé dans le box des accusés, d'un air apeuré. Vêtu d'une chemise à

carreaux, l'homme à la chevelure grisonnante et au regard nerveux observait l'assistance dans la salle. Il n'a pas fait de commentaire, ni même pris la parole. En fait, le juge de la Cour supérieure, Pierre Bachand a acquiescé à une requête déposée conjointement par le



Norbert Marcoux

procureur de la Couronne, Bernard Monast et par l'avocat de la défense, Claude Hamman.

La Cour ordonne qu'une expertise psychiatrique soit produite sur l'accusé. L'analyse sera faite par le psychiatre Pierre Gagné du Centre universitaire de santé de l'Estrie, à Sherbrooke. Le ministère public veut savoir si Norbert Marcoux est apte à enregistrer un plaidoyer de culpabilité ou de non-culpabilité.

L'accusé devra se présenter à nouveau devant le tribunal le vendredi 7 août prochain, cette fois au Palais de justice de Co-wansville.

D'ici là, Norbert Marcoux a repris le chemin du Centre de détention Talbot de Sherbrooke où il séjourne pendant la durée des procédures judiciaires.

Autopsie

Les corps des deux victimes ont été envoyés à Montréal pour pratiquer une autopsie. Les premiers résultats de l'examen produit sur la dépouille de Rachel Marcoux révèlent qu'elle aurait bel et bien été tuée par coups de couteaux. L'examen sur le second cadavre sera pratiqué au cours des prochains jours. Les experts effectueront aussi des analyses toxiques pour vérifier sur les victimes ont été empoisonnées avant le drame.

Les enquêteurs de la Sûreté du Québec ont examiné la scène du crime jusqu'aux petites heures hier matin dans le but de trouver des indices supplémentaires qui permettraient de résoudre le mobile du double meurtre.

Les logements des victimes, situés au 331a et 331b rue Principale ont été passés au peigne fin, de même que le véhicule de l'accusé et son logement à Dunkin.

Les enquêteurs s'affairent présentement à tracer le profil de l'accusé. «On apprend qu'il était déjà suivi en psychiatrie», ajoute l'agent Serge Dubord de la Sûreté du Québec.

LA PORTE-PAROLE DU JURY COMMENTE

«Le problème de synchro vient de nos radios»

«Étant donné que le problème de synchronisation vient de nos radios, nous avons demandé aux juges de pondérer leur évaluation, même si le résultat a été plutôt massacré», a précisé la porte-parole du jury Sylvie Chapadeau.

«C'était quand même une belle performance. Il n'y a pas que du négatif. C'était un feu surtout sonore, pétillant, avec de belles couleurs. L'équipe a sûrement sauté son budget de 20 000 \$ en bombes.»

«L'association avec les saisons était très belle. Plusieurs bombes multicolores ont explosé, mais pas de bombe de douze pouces [les plus grosses].»

«L'équipe a eu aussi quelques difficultés avec ses feux de rampe, placés sur le lac. Ça, c'est surtout la faute de la température et de l'humidité.»

Six mois de garde fermée pour un revendeur de mari dans les écoles

Jacques LEMOINE

Sherbrooke

Pour avoir fait près de 500 trafics de marijuana dans deux écoles secondaires de Sherbrooke, un adolescent de 16 ans devra passer six semaines additionnelles sous garde fermée, être assujéti à quatre mois de garde ouverte et se soumettre à une mise à l'épreuve pendant 18 mois.

Cette décision a été rendue par le juge Michel Durand de la chambre de la Jeunesse du district de Saint-François.

L'adolescent, qui se trouvait sous garde depuis le 27 mai à la suite de son interpellation, devra de plus suivre une thérapie pour lui aider à comprendre les effets néfastes de la drogue, ne pas avoir de contacts avec un proche impliqué dans cette affaire, ne pas communiquer avec les jeunes mêlés à ces trafics ni des personnes ayant des antécédents judiciaires.

Il s'était reconnu coupable de trafics de marijuana entre le 1er septembre 1996 et le 22 mai 1998, de production et de possession pour trafic.

Le tribunal avait ordonné la confection d'un rapport pré-décisionnel dans son cas.

Le défenseur Joël Bourassa a expliqué que l'adolescent avait été influencé par un proche qui lui a fourni les stupéfiants pour revente.

La mise sous garde a incité le contrevenant à une réflexion significative, a-t-il dit.

Me Bourassa a souligné que son client avait reconnu son comportement erratique, l'ampleur de son inconduite et est repentant.

Le procureur Francine Gilbert privilégiait un an de garde fermée pour

l'adolescent.

Elle a insisté sur le nombre de trafics, une implication plus grande que celle suggérée ainsi que des antécédents de voies de fait et de menaces remontant à la fin de 1996.

On avait appris dans cette affaire que le directeur de l'école, ayant des informations lui permettant de croire que l'adolescent se trouvait en possession de drogue, était allé le chercher en classe pour l'amener à son bureau.

Ce jeune lui a remis après discussion deux sachets de marijuana et sept autres totalisant 6,3 grammes.

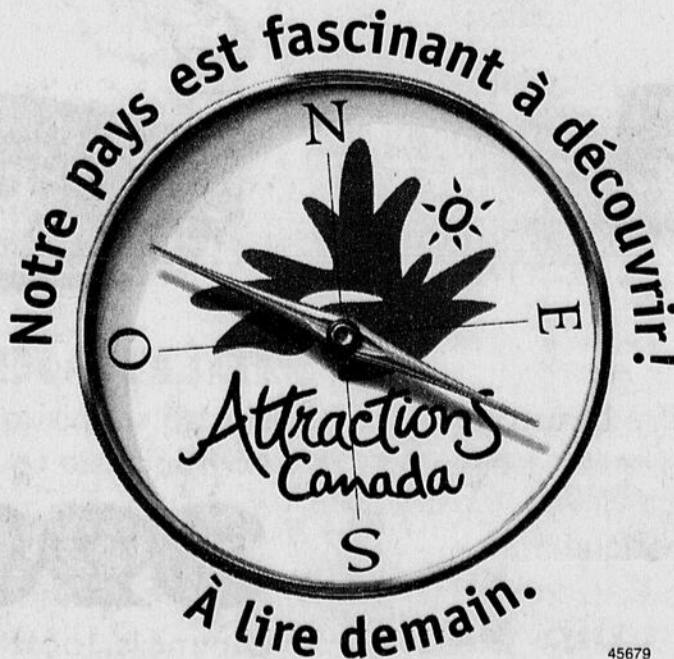
La police est ensuite intervenue

avec le résultat que l'on connaît.

L'adolescent a admis avoir fait de 20 à 35 trafics dans une école et le reste dans une autre sur une base de 10 \$ le gramme de marijuana et de 5 \$ le demi-gramme.

La police a effectué une perquisition chez lui où elle a saisi huit plants de marijuana dans la garde-robe de sa chambre et une petite quantité dans un contenant.

L'adolescent était un consommateur depuis un bout de temps et faisait la revente de marijuana pour défrayer sa consommation et retirer des profits variant entre 60 \$ et 80 \$ par semaine.



45679



BING

4000\$ à gagner

CARREFOUR DE L'ESTRIE
La Tribune

8 MARATHONS DE 500\$ EN BONS D'ACHATS DU CARREFOUR DE L'ESTRIE

8e marathon-carte complète
utilisez la carte rouge distribuée dans le Télé-Plus du 4 juillet

Les numéros du bingo d'aujourd'hui:

G 48	O 70	B 4	O 63	B 6
B 2	N 38			

Veuillez noter que les numéros se lisent de gauche à droite. Cet ordre sera respecté au moment de désigner les gagnants. Aucun numéro ne sera communiqué par téléphone. Seules les cartes complètes seront acceptées. Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke.

Abonnez-vous au 564-5466 Zone interurbaine 1 800 567-6955



6e édition

FESTIVAL DU FROMAGE (ST-GEORGES DE WINDSOR)

9,10,11,12 JUILLET 1998

Information : (819) 828-0904

(819) 828-2312

À NE PAS MANQUER CE WEEK-END

46513

L

événeement « On c



Cavalier -2 et 4 portes

Une alliée fiable depuis les huit dernières années à travers le pays.

238 \$
par mois, location 36 mois*

- Moteur 2,2 litres
- Aileron arrière
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Groupe d'instrumentation



Tracker 4 x 4

L'utilitaire sport qui évoque l'esprit d'aventure.

À partir de

238 \$
par mois, location 36 mois*
ou à partir de **16 498 \$*****

- Moteur à injection multipoints de 1,6 litre
- Dossier de banquette arrière divisé et rabattable
- Roues en acier de 15 pouces
- Direction et freins assistés

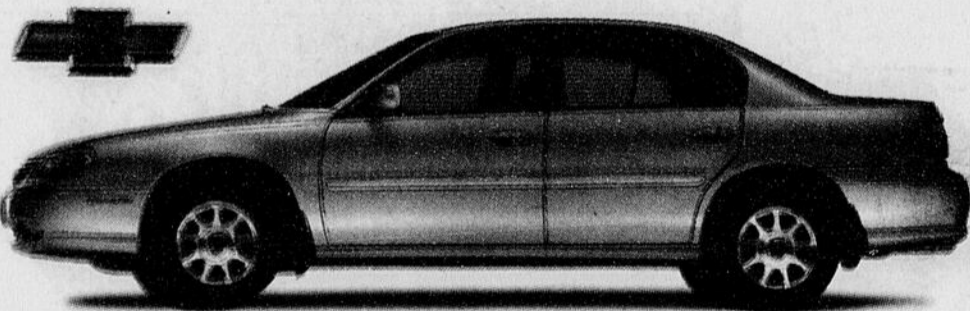


Lumina

Fiable et sécuritaire. Bref, un excellent rapport qualité prix.

328 \$
par mois, location 36 mois*
ou **21 698 \$*****

- Moteur V6 de 3,1 litres
- Climatiseur
- Boîte de vitesse automatique à 4 rapports
- Régulateur de vitesse



Malibu

Une Chevrolet primée à plusieurs reprises qui vous en offre beaucoup plus que ce que vous êtes en droit d'attendre. La preuve:

298 \$
par mois, location 36 mois*
ou **19 498 \$*****

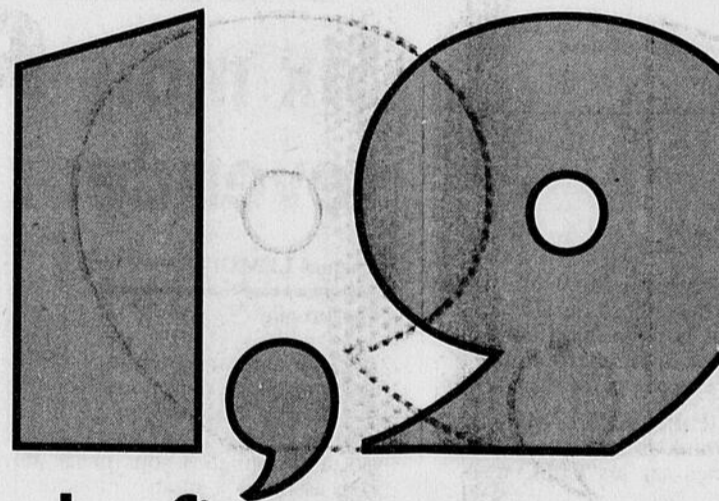
- Boîte de vitesse automatique à 4 rapports
- Climatiseur
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Banquette arrière repliable

Liquidation e

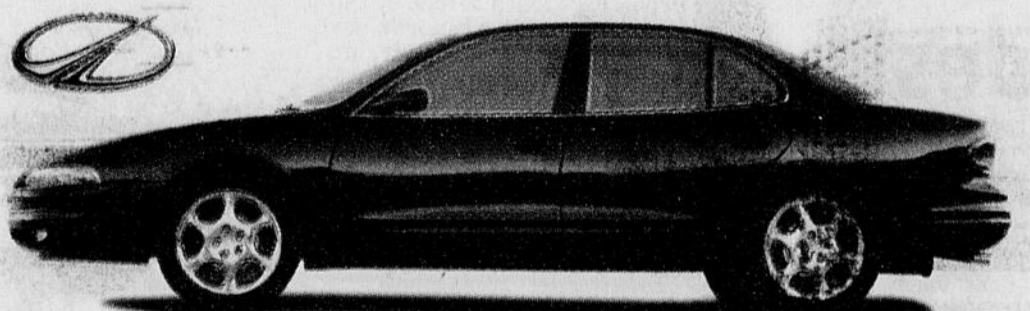
Transport et préparat



COMPTANT



de financement



Intrigue par Oldsmobile

Design sophistiqué, tenue de route irréprochable, performances enivrantes, le tout dans une berline de taille moyenne.

398 \$
par mois, location 36 mois*
ou **25 698 \$*****

- Moteur V6 3800 série II de 195 chevaux
- Boîte de vitesse automatique à 4 rapports avec surmultipliée
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Climatiseur

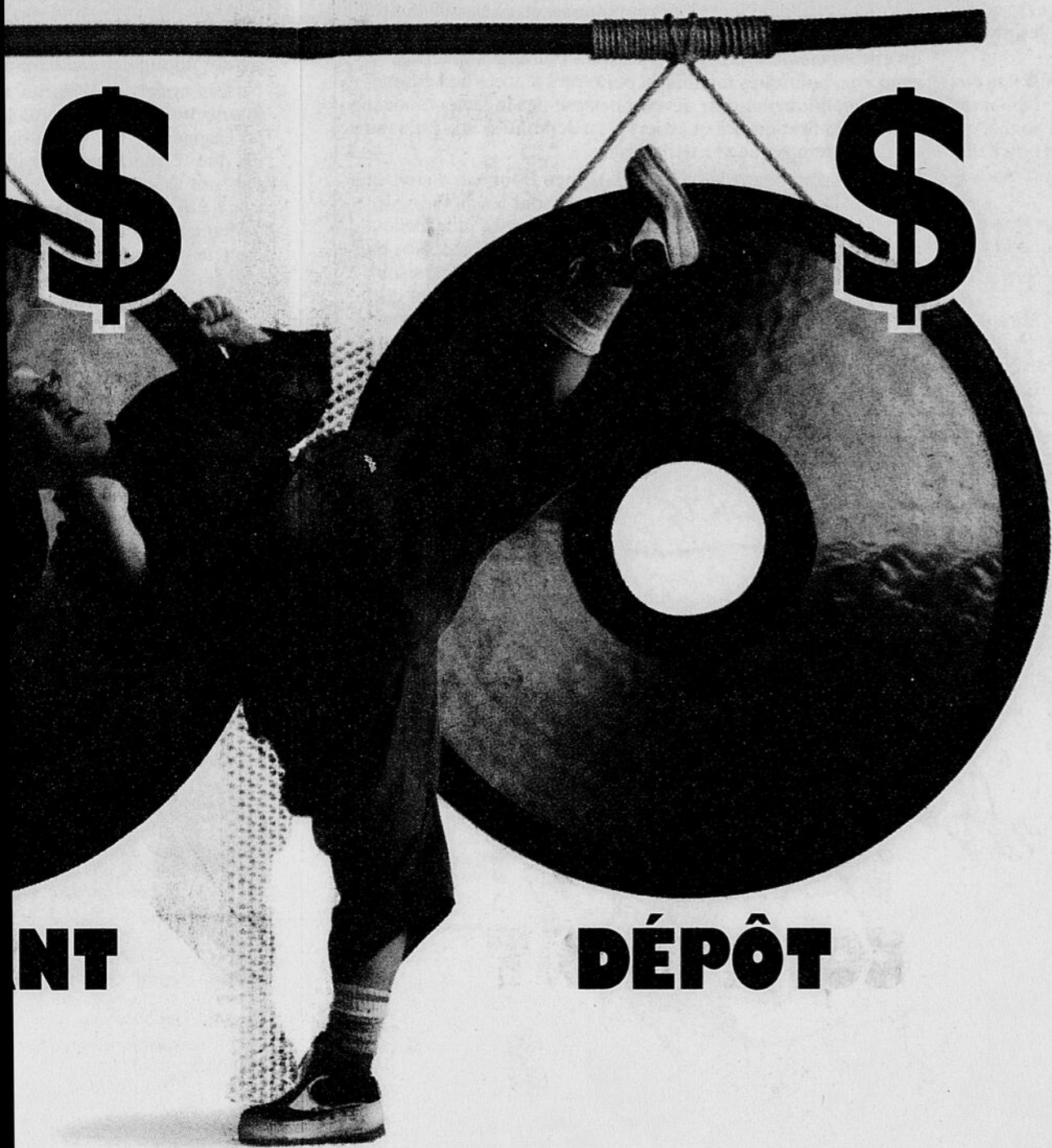
**OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE
SUR UN VASTE CHOIX DE MODÈLES 1998.**

L'Association marketing des concessionnaires

La Carte GM™ 750⁺ Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquent à la livraison. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Aucun rabais jusqu'à 48 mois à l'achat et jusqu'à 36 mois à la location sur les modèles GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez vos

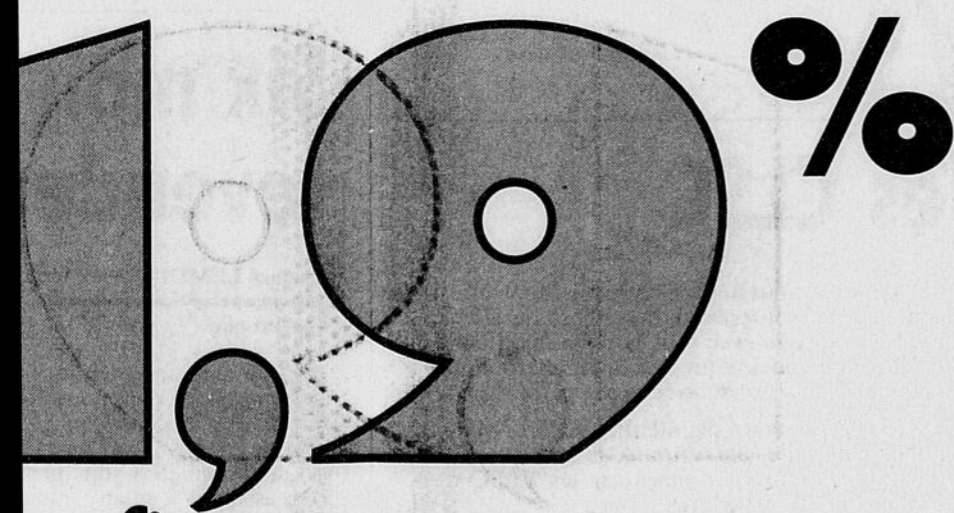
duction été 98 t « On coupe les prix »

rt et préparation inclus

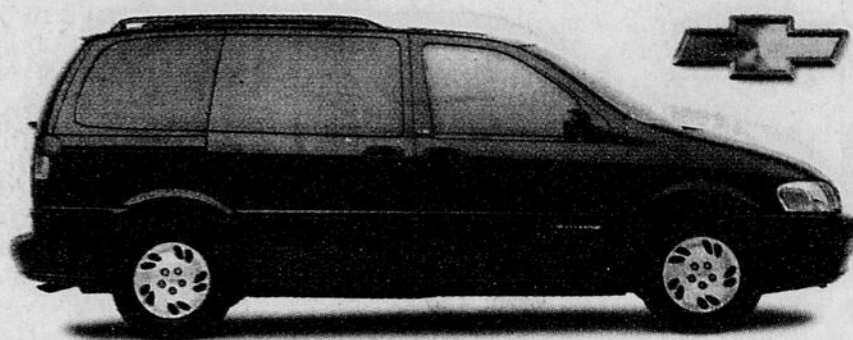
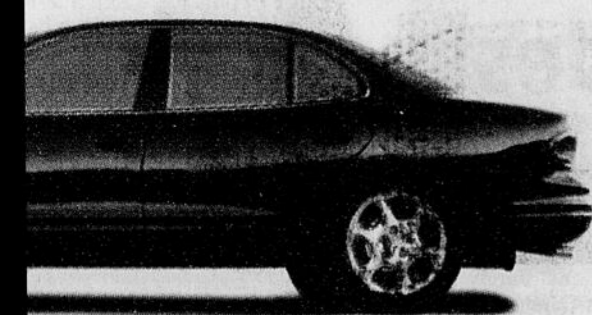


NT

DÉPÔT



e financement**

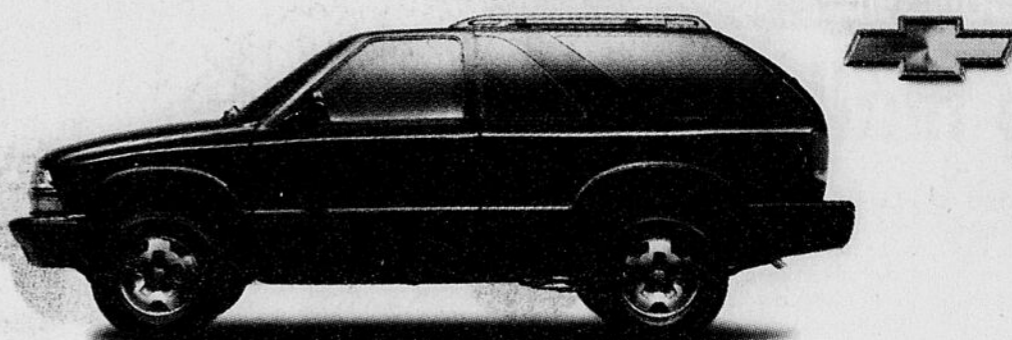


Venture

Avec ces caractéristiques, la Venture, c'est vraiment LA MAXI MINIVAN :

338 \$
par mois, location 36 mois*

- Moteur V6 3,4 litres de 180 chevaux
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables latéraux
- Boîte de vitesse automatique à 4 rapports avec surmultipliée

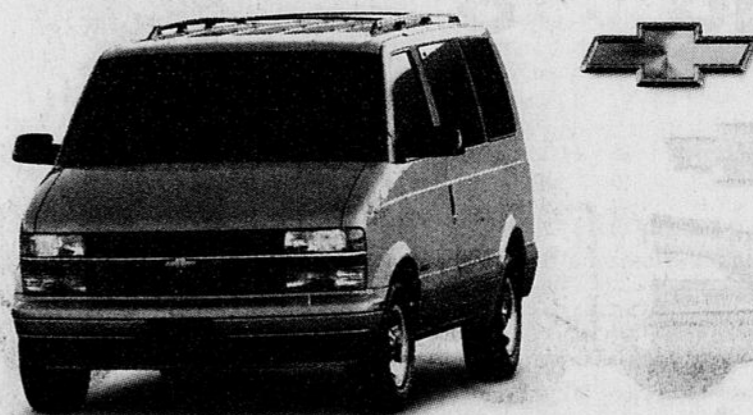


Blazer 4 x 4 -2 portes

Fort de ces caractéristiques, le Blazer est prévu pour faire face aux imprévus.

378 \$
par mois, location 36 mois*

- Moteur V6 4 300 de 190 chevaux
- Roues en aluminium
- Climatiseur
- Pont arrière autobloquant



Astro

Puissant et spacieux, l'Astro est le véhicule récréatif idéal pour les familles actives.

378 \$
par mois, location 36 mois*
ou **23 898 \$*****

- Moteur V6 4 300 à injection séquentielle
- Configuration de sièges 8 places
- Pont arrière autobloquant
- Bouche de chauffage arrière

Pick-up CK

Pour tous ceux qui cherchent un camion qui travaille aussi dur qu'eux, choisissez le plus fiable et le plus durable des camions sur le marché, un CK de Chevrolet.

308 \$
par mois, location 24 mois*
ou **19 998 \$*****

- Moteur V6 4 300 de 200 chevaux
- Boîte de vitesse automatique à 4 rapports avec surmultipliée
- Freins antiblocage aux 4 roues
- Pont arrière autobloquant



ociation marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1998 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Première mensualité exigée à la livraison. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Aucun dépôt de sécurité sur approbation de GMAC. Frais de 12 ¢ du kilomètre après 60 000 km pour location 36 mois et 40 000 km pour location 24 mois. **Taux de financement de 1,9 % disponible jusqu'à 48 mois à l'achat et jusqu'à 36 mois à la location sur la plupart des modèles en stock. ***Transport et taxes en sus à l'achat. Exemple de financement: 20 000 \$ incluant transport, préparation et taxes: 36 versements de 571,98 \$, coût en intérêts de 20 591,28 \$. Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. ****Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

EDITORIAL

La pauvreté n'est pas une tare sociale mais une responsabilité politique



Jacques PRONOVOST

Le problème de la pauvreté vécue à Sherbrooke et dans la région et surtout l'image qu'elle projette de la ville est un réel dilemme. Mais pire encore est l'image qu'on projette des gens défavorisés en se défendant d'en avoir près de chez nous.

La pauvreté n'est pas une tare sociale pour ceux que la vivent; c'est un état de vie, malheureux certes mais qui n'en fait pas des parias de la société, ne fait pas d'eux les monstres de derrière le miroir. Ils ne sont pas la laideur d'une ville ni des statistiques à cacher sous la pile des documents embellis de la création d'emplois et de la vitalité économique.

Ils sont citoyens à part entière. Ils pourraient montrer à bien des élus, des journalistes ou éditorialistes le bonheur de vivre et la volonté d'avancer plus que quelques commissaires industriels, directeurs d'école ou promoteurs. Ils sont, en un certain sens, notre conscience sociale, le moteur de notre humanité perdue au fil des négociations de contrat et de la vitesse de nos actions quotidiennes.

Pourquoi autant d'hommes et de femmes d'action à Sherbrooke, vivant dans l'opulence de leurs demeures cossues se préoccupent-ils autant de ceux qui ont faim, qui ont besoin de vêtements et d'un logement salubre? Ce n'est certainement pas que pour se donner bonne conscience, une belle image sociale,

peut-être même un coup de pouce politique. Il y a bien d'autres moyens pour ça, plus faciles, plus agréables et plus «visibles». Ils et elles ont certes de la compassion pour leurs concitoyens moins favorisés. Mais ils les trouvent beaux aussi, déterminés dans bien des cas, moins chanceux qu'eux mais tout autant valables.

Cela est loin d'une statistique froide et négative. N'allez pas croire que je dise que les gens pauvres sont une nécessité, une obligation, presque une bénédiction pour une ville et sa société grouillante. Que si nous n'en avions pas, il faudrait les inventer.

C'est simplement qu'ils sont pendant toute l'année les êtres merveilleux que nous décrivons à Noël pendant le «Panier de l'Espoir» et qu'ils ne sont pas, pendant le reste de l'année, que des êtres négligeables qui grossissent les chiffres de notre faiblesse économique et nous font mal paraître aux yeux des autres.

J'ai vu des gens pauvres être heureux. J'ai vu des gens pauvres faire du bénévolat. J'ai vu des gens pauvres économiser avec l'espoir. J'ai vu des gens pauvres s'arracher le cœur pour faire que leurs enfants n'en soient pas ostracisés.

Certains profitent des largesses du système et se complaisent dans leur misère. Mais, comme les statistiques honnies des politiciens, ils sont une partie de l'ensemble. En toutes choses, la généralisation est la pire des calamités.

Je ne voudrais surtout pas que ce portrait fasse en sorte qu'on se dise maintenant: «ils sont beaux nos pauvres, gardons-les» et qu'ainsi les politiciens, les décideurs, les «influenceurs» ne s'en préoccupent guère.

Que Sherbrooke soit une capitale de la pauvreté n'est pas une statistique à montrer comme une fierté et un atout à son jeu économique et politique. Démontrer qu'elle s'occupe d'eux, qu'elle se préoccupe de leur bien-être et de leurs donner des chances d'améliorer leurs conditions, qu'elle se dynamise pour créer des emplois, qu'elle offre des services particuliers et qu'elle édicte peut-être aussi quelques politiques spéciales pour eux, politiques familiales, politiques d'accès aux équipements, politiquement de développement des logements sociaux et de revitalisation des quartiers c'est démontrer son humanité en même temps que son dynamisme.

Qu'ils sont beaux les gens de l'Accueil Bonneau depuis que les murs leur sont tombés sur la tête. Ce sont les mêmes que pendant toute l'année! Et ils ne sont que l'image plus facilement perceptible d'une pauvreté poussée à l'extrême. Nos pauvres ne sont pas tous aussi démunis; ils ont cependant besoin que nous les aimions autant que ceux des centre-villes et que nous les supportions dans leurs efforts quotidiens. Que nous leur offrons des services d'aide, Carrefour des Cuisines collectives, Grande Table, Paniers de l'Espoir.... autant que des politiques cohérentes.

TRIBUNE LIBRE

Le malheur des prêtres

Je lisais dans *La Tribune* du 29 juin l'article sur les nominations diocésaines. Il était écrit ceci: «Ces changements et nominations provoquent toujours des déceptions et des déchirements parmi les paroissiens.» On aurait dû aussi écrire, il en va de même pour certains prêtres et cela va même jusqu'à affecter leur santé physique.

On ajoutait ce qui suit: «Mais tout ce fait en consultation avec les prêtres touchés. Ils font part de leurs préférences et donnent leurs assentiments avant que les décisions finales soient prises».

Cela paraît bien aux yeux du public qui ignore la torture d'esprit et de conscience que subissent certains prêtres afin d'obtenir d'eux un «oui» de force. Où es-tu liberté?

Il me semble qu'il y a assez de sacrifices dans la vie d'un prêtre qu'on devrait lui laisser des petits bonheurs auxquels il aurait droit comme: rester dans sa paroisse s'il y est heureux et que les paroissiens sont satisfaits de lui.

Françoise Dubreuil
East Angus

La dynamo du jazz

Sherbrooke en Blues a su, une fois de plus, faire vibrer les Sherbrookoïses et Sherbrookoïses aux rythmes chauds et électrisants du blues. Il a su gagner le cœur de toute une ville. Il a su redonner vie au centre-ville qui, l'espace d'un temps, a repris de couleurs.

On oublie trop facilement qu'un événement de cette ampleur nécessite une énergie considérable à mettre en forme. Je tenais donc à souligner l'impressionnant travail de Suzanne-Marie Landry, la grande manitou du blues.

En fait, le mot impressionnant arrive à peine à décrire la somme colossale de travail qu'elle accomplit, elle et sa minuscule équipe (au talent géant), année après année. C'est un des fleurons de la culture sherbrookoïse qu'elle porte à bout de bras, avec force et détermination. Avec conviction aussi, parce qu'il en faut une bonne dose pour contrer l'adversité à laquelle elle fait parfois face.

Cette conviction qui l'anime permet au public de l'Estrie et du Québec d'admirer tantôt des légendes vivantes, tantôt de faire de merveilleuses découvertes. La qualité de sa programmation ne fait aucun doute. C'est du reste ce qui fait de cet événement le plus important en son genre au Québec. Sherbrooke s'affiche comme capitale du blues, ce qui procure à la ville un rayonnement dont on ne peut sous-estimer les retombées touristiques et économiques et qui mérite très certainement une reconnaissance accrue.



Suzanne-Marie Landry

L'harmonica à la main, d'un seul souffle, tu nous as convaincu, Suzanne-Marie, de ton immense talent et de la véritable passion qui t'anime. Pour cette passion que tu nous transmets si énergiquement, pour ce merveilleux cadeau que tu nous offres si généreusement depuis huit ans: merci. Vivement la prochaine édition de Sherbrooke en Blues.

Hélène Vanier
Magog



Soviétisation des CLSC

L'article paru dans *L'Actualité* titrait plutôt «Soviétisation de la médecine». Je ne l'ai pas lu, mais des commentateurs radio ont parlé d'une administration tellement lourde que tous y trouvent leur compte sauf le patient.

Les CLSC relèvent du même ministère et donnent, eux aussi, dans le genre. Voici d'ailleurs un exemple éloquent d'une expérience éprouvante que j'ai eue avec le CLSC-SOC.

Je décroche donc mon combiné à la recherche d'une information XYZ, que je tiens à effectuer de façon anonyme. L'intervenante, une contractuelle qui doit vaquer à autre chose en plein mi-

lieu de notre entretien, offre de me rappeler et se contente de mon prénom et numéro de téléphone. Elle rappelle avec sous la main, mon dossier qu'elle a obtenu à partir de mon numéro de téléphone. De quel droit? Avec quelle permission?

Je n'ai pas porté plainte. Pas encore. Mais en publicisant cette mésaventure, je sais que je rejoindrai plusieurs personnes car les CLSC n'en sont pas à une bavure près.

Guy Robert
Sherbrooke

Vite, vite, vite, des nouveaux programmes d'études!

Tout sourire arboré, Pauline Marois annonce la production de nouveaux programmes d'études pour le primaire et le secondaire. Ces programmes, dit-elle, traduiront dans les classes un retour aux disciplines essentielles. Si la ministre passera sans doute à l'histoire pour avoir remis l'enseignement de l'histoire nationale à l'honneur, elle n'a certes pas tenu compte de la petite histoire de la production des programmes d'études dans son ministère. Si elle avait pris le temps de cette rigueur, elle saurait qu'elle est en train, non pas de ramener l'école aux apprentissages de base, mais de commander ses nouveaux contenus dans les pires conditions qu'on puisse imaginer.

Au-delà des belles rhétoriques des fonctionnaires, réunis conditions essentielles sont à réunir pour que des programmes d'études contribuent vraiment à assurer à la génération montante une formation de base adé-

quate: 1- les apprentissages qu'ils prescrivent doivent être réalisables par l'ensemble des élèves qu'ils visent; 2- ils doivent être applicables dans le temps prévu à la grille horaire des divers enseignements; 3- chacun d'eux doit contribuer de façon distincte et complémentaire à la formation générale visée. Les propos de la ministre laissent craindre qu'aucune de ces conditions ne seront respectées.

La ministre semble ravie d'annoncer que les équipes de production auront d'un an à trois ans pour faire leur travail, conception, consultation et expérimentation incluses. Or, pour les programmes qu'il s'agit de remplacer, son ministère avait consacré de trois à cinq ans et, sans exception, les équipes mises à contribution ont déploré avoir manqué de temps, certains collaborateurs ayant même affirmé que la qualité de «leur» programme en avait évidemment souffert. La ministre peut-elle sérieusement croire

qu'en consacrant moins de temps à cette opération cruciale, ses nouveaux programmes seront mieux adaptés aux élèves que les précédents? La barre de l'excellence chère à la ministre est ici posée bien bas; elle ne fera pas aussi bien mais pire que ses prédécesseurs.

Comme si l'applicabilité de ses programmes allait de soi, la ministre n'en dit mot. L'expérience a pourtant montré que l'application des programmes dans les vraies écoles demande généralement plus de temps que ne le permet la grille horaire de son ministère et que jamais ce dernier n'a vérifié si ses contenus d'enseignement étaient «enseignables» dans le temps prescrit. Une fois recyclés par ses soins, les enseignants pourrissent-ils, comme ils le disent, enseigner tous les objectifs dans le temps autorisé? Comme il est de tradition, on le saura après coup, dans quelque sept ou huit ans, quand l'application des nouveaux

programmes aura servi d'expérimentation. Ici aussi, la ministre pose la barre bien bas et rate une belle occasion de faire mieux que ses prédécesseurs. Mais les élections approchent à grands pas...

Quant à la troisième condition, c'est-à-dire la nécessaire contribution distincte et complémentaire de chacun des programmes à la formation générale, on peut prédire sans se tromper que la ministre ne méritera même pas la note de passage. D'après ce qu'elle raconte, il y aura autant d'équipes de production que de programmes à produire et aucune équipe ministérielle n'a charge d'assurer la cohérence de l'ensemble à l'égard de la formation générale visée. Le verbe de la ministre est bien haut mais, ici encore, elle ne fera pas mieux que ses prédécesseurs. Et, comme il est coutumier dans son ministère, dans quatre, cinq ou six ans, on formera des équipes chargées de réduire les recoupe-

ments entre les programmes et de les mieux aligner sur la formation générale.

Dans les années 60, alors enseignant et républicain dans l'âme, je m'étais réjoui de voir le Québec enlever l'éducation nationale au pouvoir de l'église pour la remettre à celui des élus, ces derniers étant responsables devant le peuple. La bougeotte prélectorale de la ministre Marois ébranle profondément mes convictions. J'en suis rendu à me demander s'il ne faudrait pas privatiser notre système d'éducation comme on privatise en douce notre système de santé. Le patronat serait sûrement très honoré de cette ultime marque de confiance et qui sait, élite pour élite, celle qu'adulte Bernard Landry serait peut-être moins irresponsable que celle de Pauline Marois.

Roland Berger
Spécialiste en éducation

ADMINISTRATION		RÉDACTION		PUBLICITÉ		TECHNOLOGIE		PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION		COMPTABILITÉ		TIRAGE	
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Maurice Cloutier Directeur de l'information Pierre Dubois Adjoint à la rédaction	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Michel Poulin Adjoints au directeur	René Béliveau Conseiller	André Roberge Directeur	Steeve Rancourt Michel Doyon Adjoints au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	André Costeau Directeur	Serge Nadeau Adjoint au directeur	

Condamné pour des vols d'argent et de ... croustilles

Jacques LEMOINE
Sherbrooke

Pour avoir commis des vols qualifiés à la Caisse populaire de Wotton et au restaurant Subway du 2250 rue Galt Ouest à Sherbrooke pendant un épisode dépressif, Richard Mathias, âgé de 24 ans, a encouru une peine de deux ans moins un jour de détention avec un sursis.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Michel Côté de la Cour du Québec.

Mathias devra rester à une maison de réinsertion, ne pas consommer de substances intoxicantes, se soumettre à une mise à l'épreuve pendant un an avec suivi et ne pas posséder d'armes pendant 10 ans.

Il avait admis sa culpabilité à des vols qualifiés de 1 550 \$ à la Caisse populaire le 5 novembre ainsi que de 392 \$ et d'un sac de croustilles au restaur-

rant le 12 novembre.

La police a arrêté le prévenu lorsqu'il s'est pointé chez lui pendant une perquisition.

Me Jean Couture avait réclamé une peine avec un sursis pour son client, qui a quitté l'hôpital après un refus de traitement avant ses délits, mais avait entrepris le 21 novembre une thérapie.

Il a dit que l'accusé s'était repris en main et suit un entraînement pour devenir intervenant.

Le procureur Suzanne Ricard avait suggéré les autres conditions retenues par le tribunal.

Selon une source policière, Mathias s'est rendu au guichet automatique de la Caisse populaire pour retirer de l'argent de son compte mais cela n'a pas marché.

Il s'est alors présenté à une préposée sous prétexte d'ouvrir un compte et lui a demandé l'argent après lui avoir montré un semblant de couteau à sa ceinture.

Le prévenu a remis à cette dernière un sac pour qu'elle y dépose l'argent et il a aussitôt quitté l'établissement.

Au restaurant Subway, il est arrivé un peu avant minuit et a pris une croustille au fromage que la préposée a enregistrée à la caisse.

L'inculpé a saisi le poignet droit de la caissière avec sa main gauche et lui réclamé «le cash».

Il a sorti un couteau pendant que la préposée éprouvait de la difficulté à ouvrir le tiroir.

La caissière lui a remis l'argent se trouvant dans le tiroir et il a ensuite pris le reste sous le tiroir.

Elle a après son départ averti son supérieur qui est venu au restaurant et a relevé des traces de pas dans la neige jusqu'à la porte d'une conciergerie de la rue Cabana où le suspect habitait.

La police a appréhendé Mathias à 06h10 le lendemain matin alors qu'il est arrivé chez lui au beau milieu d'une perquisition.



Un camion-citerne percute une voiture

Imacom-Daguerre, Guillaume Déziel

Une automobiliste de 42 ans a subi des blessures mineures, hier, après être entrée en collision avec un camion-citerne au coin des rues Dunant et Felton, à Rock-Forest. Selon Yvan Gauvette, le conducteur du poids lourd rempli d'eau qui se dirigeait en direction sud, la dame aurait omis de faire son arrêt avant de s'engager sur le chemin Dunant vers Sherbrooke, rendant l'accident inévitable. D'ailleurs, les nombreux badauds rencontrés sur place s'entendaient pour dire que ce coin représente un danger puisque plusieurs personnes tournent sans faire leur arrêt obligatoire.



De passage en ville

La Caravane Héritage, une exposition ambulante du Nord de l'Ontario, est présentement aux Galeries Quatre Saisons pour présenter une collection de sculptures d'argile inspirée du développement de cette région au début du siècle. Ce projet, une initiative communautaire de citoyens de Kapuskasing et de ses environs, vise à faire la promotion de cette partie francophone de l'Ontario et à faire le lien avec les autres milieux de langue française au pays. On peut y admirer des oeuvres de l'artiste Maurice Gaudreault provenant d'une collection privée. Il est possible de la visiter aux heures d'ouverture du centre commercial jusqu'à samedi inclusivement. Après, l'exposition poursuivra sa route vers Halifax.

Audience publique reportée

Magog (GD)

L'Office national de l'énergie a reporté au 22 juillet l'audience publique qu'il devait tenir le 13 juillet dans la région de Magog-Orford pour entendre les doléances de propriétaires mécontents du tracé choisi par Gazoduc TransQuébec & Maritimes afin de faire passer le pipeline qui, à compter de novembre, transportera du gaz naturel de Lachenaie à East Hereford et, de là, à Portland.

La raison du report de cette audience publique n'a pas été dévoilée.

Les propriétaires qui seront entendus demeurent pour la plupart à Stukely-Sud, à Austin et à Sainte-Catherine-de-Hatley.

VENTE 3 JOURS SEULEMENT

9, 10 et 11 juillet

50% sur toute la marchandise printemps-été

pour lui Boutique

111, rue Wellington Nord
Centre-ville de Sherbrooke
346-7644

Vente fin de saison

Des rabais jusqu'à **70%** sur toute la marchandise de saison

Boutique **Lainages Écossais**

1446, rue Wellington Sud, Sherbrooke

821-2492

VENTE GIGANTESQUE

Juy le Bottier chaussures

TOUT DOIT SORTIR

en inventaire **175 000\$**

50 à 70% Bourses sandales souliers de travail etc... Hommes dames

en inventaire **125 000\$** bottes d'hiver

50% Pajar Bastien Cristina

et plus

Juy le Bottier chaussures

Hâtez-vous Pour un temps limité

ANCIENS LOCAUX d'Uniforme Professionnel

GALERIES 4 SAISONS 900, 13e Ave Nord, Sherbrooke

Sveltana refait le plein de santé en Estrie

□ La petite victime de Tchernobyl est du lot des 26 enfants accueillis par des familles de la région cet été

Annie BEAUDOIN
Rock Forest

Le souvenir de la terrible explosion nucléaire de Tchernobyl de 1986, évoque inévitablement des images des petits Biélorusses contaminés par les substances radioactives. Certains enfants victimes de cette tragédie peuvent toutefois mettre un peu de baume sur leurs plaies une fois par année puisque le Fonds canadien d'aide aux victimes de Tchernobyl permet à 600 enfants de venir passer un été de rêve au Canada.

Cette année, 26 enfants vont être accueillis par 24 familles de l'Estrie au cours de l'été. Chez les Saumier-Demers, une famille forestoise de trois enfants, la petite Sveltana Korgova est déjà arrivée depuis le 1er juin. Elle passera 10 semaines à profiter de l'air, de l'eau et de la nourriture non contaminés afin de renforcer son système immunitaire.

Elle participera du même coup aux activités estivales de la famille. Baignades, sorties et jeux sont donc au menu pour la petite Biélorusse de 11 ans. C'est la deuxième année que Sveltana visite les Saumier-Demers. L'expérience s'était tellement bien passée l'an dernier que Anne-Marie Saumier a décidé de la réitérer cette année.

La communication

«C'est sûr qu'au début on était craintif parce qu'on ne savait pas si ça marcherait entre Sveltana et les enfants, explique la mère, mais ils se sont très bien entendus. Les jeunes qui viennent de ce pays sont habitués à la discipline et ils s'intègrent très bien. Ils sont attentifs, polis et ils participent aux tâches. Même que les enfants se disputent moins depuis son arrivée. Je pense qu'ils sont conscients des conditions difficiles dans laquelle elle doit vivre et font plus attention. Dans le fond, c'est la langue qui fait que c'est plus difficile.»

Les familles qui accueillent les enfants ont une interprète à leur disponibilité et peuvent y avoir recours en la prévenant un peu à l'avance. Ils se servent aussi de livres et de dessins afin de faciliter la communication entre l'enfant et les membres de la famille. «Cette année, on réussit à avoir de meilleures discussions avec Sveltana. Elle comprend beaucoup mieux ce qu'on lui dit et elle parle un peu plus, même si elle est très ti-



Grâce au Fonds canadien d'aide aux victimes de Tchernobyl, Sveltana Korgova pourra profiter de son été en Estrie pour s'amuser et reprendre des couleurs. Comme le montre la photo, la visite de la petite Biélorusse ravit la famille Saumier-Demers, et surtout les enfants qui s'amuse avec leur camarade. On voit ici Marylène, Maxime et Sveltana qui se partagent la pizza flottante à côté d'Alexandre tandis que Louis-Philippe et Mme Anne-Marie Saumier supervisent les baigneurs. Imacom, Claude Poulin

mide avec les étrangers.»

En effet, il n'est pas facile d'obtenir une réponse lorsque l'on interroge la fillette. Un hochement de tête, un petit son à peine audible, c'est tout ce qu'on réussit à lui arracher. Mais son large sourire trahit toute sa pensée. Sa joie de pouvoir s'amuser avec ses copains sans autres tracasseries n'est pas dissimulée.

Si Sveltana semble en pleine forme à première vue, son système immunitaire est toutefois très faible. Le but principal de ce programme consiste donc à améliorer la santé des jeunes enfants. Dans cette optique, plusieurs intervenants du domaine de la santé ont décidé de collaborer au projet. Tandis que le dentiste des Saumier-Demers a accepté de soigner gratuitement la petite Biélorusse, Sylvie Lussier et Anik Bertrand, de la Pharmacie Jean Coudu de la rue King Ouest, fourniront des vitamines pour un an aux 26 enfants en association avec une compagnie pharmaceutique.

«C'est à la suite d'une demande du docteur Julie Vigeant, qui accueille un enfant de Tchernobyl cet été, que nous avons décidé de nous impliquer, expliquent Anik et Sylvie. Nous sommes sensibles à cette cause et c'est pourquoi nous essayons d'apporter notre aide dans la mesure du possible.»

Tous les jeunes repartiront donc en Biélorussie avec six boîtes de 60 multi-vitamines. Il s'agit d'un complément à leur alimentation qui leur permettra d'absorber la dose de vitamines quotidienne nécessaire afin de maintenir un bon état de santé tout au long de l'année.

L'accueil des enfants de Tchernobyl est une expérience profitable non seulement pour les petits Biélorusses, mais également pour les familles hôtes. «C'est une belle occasion de s'ouvrir à une autre culture et d'aider un enfant, ou deux si l'on veut, lance Mme Saumier. Ce sont des gens tellement chaleureux, les familles Biélorusses vont jusqu'à s'endetter pour envoyer des cadeaux à la famille d'accueil.»

Les familles intéressées à recevoir un enfant peuvent communiquer avec les Saumier-Demers au 864-9249 pour obtenir de plus amples informations. Par ailleurs, comme il en coûte entre 1200 \$ et 1800 \$ pour couvrir les frais de voyage et d'assurance, les commandites des entreprises ou les dons du public sont toujours appréciés.

Les 26 enfants de Tchernobyl qui séjournent en Estrie cet été repartiront avec des vitamines pour un an grâce aux pharmaciennes Sylvie Lussier et Anik Bertrand, de la Pharmacie Jean Coudu de la rue King Ouest, en association avec une compagnie pharmaceutique. Le docteur Julie Vigeant, qui accueille un enfant de Tchernobyl cet été, leur a adressé une demande en ce sens. Dans l'ordre habituel, Anik Bertrand, Dr Julie Vigeant et Sylvie Lussier.

Imacom, Guillaume Déziel

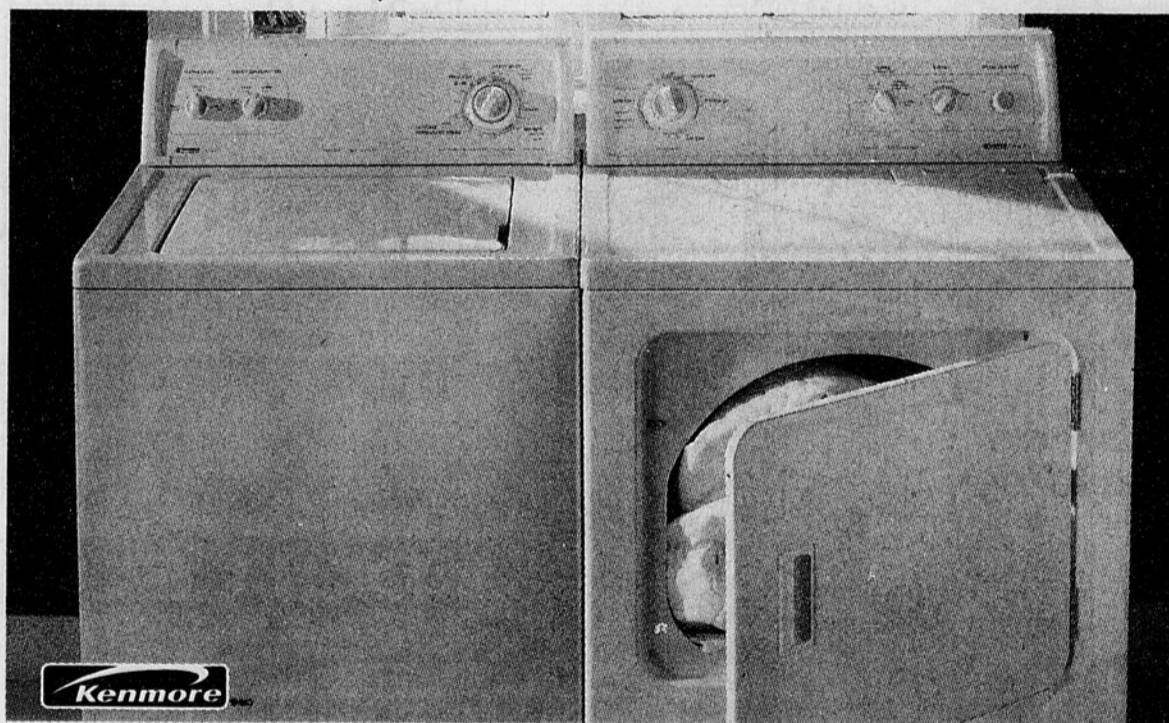


SEARS

Grande liquidation

de toutes les laveuses et sècheuses Kenmore^{MD} de 'super capacité plus'!

Dans la limite des stocks



998\$

ENSEMBLE KENMORE DE 'SUPER CAPACITÉ PLUS'

ÉPARGNEZ 231 \$ SUR L'ENSEMBLE!

Laveuse à 11 programmes. N° 47672.

Rég. Sears 719,99.

599\$

Sècheuse de 7 pi cu à 12 cycles.

N° 88672. Rég. Sears 509,99.

399\$

4 jours seulement!

Tous les réfrigérateurs et cuisinières sont en solde!

Du jeudi 9 au dimanche 12 juillet 1998



ET, AVEC LA CARTE SEARS,

PAS DE PAIEMENT AVANT UN AN POUR TOUS LES GROS APPAREILS MÉNAGERS

Pas de paiement avant juillet 1999, sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat.

Ne s'applique pas aux articles soldés de nos Centres de liquidation ni aux achats par catalogue. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 26 juillet 1998. Renseignez-vous.

SEARS